

Rapport sur la situation financière 2018

(Public Disclosure)

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA

Table des matières

Résumé du rapport sur la situation financière	5
A. Activités de l'entreprise	6
1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques	6
2. Principaux segments d'activité	9
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances	10
B. Résultats de l'entreprise	12
1. Informations sur les résultats de l'entreprise	13
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	18
1. Conseil d'administration	18
2. Direction	21
3. Système de contrôle interne et gestion des risques	22
D. Profil de risques	25
E. Evaluation	27
1. Principes généraux d'évaluation	27
2. Evaluation proche du marché des actifs	28
3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances	30
F. Gestion du capital	33
1. Principes et objectifs de la gestion du capital	33
2. Fonds propres	34
G. Solvabilité	35
1. Résultats principaux du SST	35
2. Définitions	36
3. Evolution globale du SST	37
Annexes	40

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après « Vaudoise Générale ») au 31 décembre 2018 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/02. Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après. A l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après « Groupe »). A ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe. L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances non-vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 77,3 millions. Les primes émises progressent de 3,2 % à CHF 896 millions. Les assurances de Patrimoine évoluent de 1,9 % alors que les assurances de Personnes progressent de 5,5 %. Le rendement comptable net des placements est de 3,7 %.

Gouvernance et gestion des risques

Pour la deuxième année, les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier, de suivre et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Evaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2018, la société a distribué un dividende de CHF 49 millions et a de nouveau doté le fonds de redistribution des excédents non-vie dans le but de redistribuer CHF 38 millions dès le 1^{er} juillet 2019 à ses fidèles clients.

Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe.

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2019 et sont également soumises à un audit prudentiel.

Le taux très confortable de solvabilité SST de la société est de 299 % au 1^{er} janvier 2019. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

1.1. La mutualité comme pierre angulaire

Vaudoise Générale est la société active dans le domaine de l'assurance non-vie du Groupe. Elle appartient à 100 % à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6 % du capital-actions et 91,2 % des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote est coté à la Bourse suisse. Vaudoise Générale applique la stratégie du Groupe qui donne vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes et d'une redistribution des excédents non-vie à ses assurés. Ainsi, en 2018 et 2019, les clients titulaires d'une assurance Véhicules à moteur auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 10 % de leur prime annuelle.

Vaudoise Générale veille à sa solidité financière par le maintien de fonds propres importants. Cette stratégie, qui inclut la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Vaudoise Générale dispose d'une Charte RSE qui est axée sur trois piliers que sont ses collaborateurs, ses parties prenantes et la société en général. Pour conduire sa politique en la matière, elle a défini un fil rouge en lien avec ses valeurs d'entreprise et sa mission de base, à savoir, la réinsertion socio-professionnelle. Ce thème lui sert de guide dans sa politique de dons et dans l'organisation de ses journées de volontariat d'entreprise Involvere mises sur pied depuis 2014. En 2018, quelque 200 collaborateurs du Siège et des agences ont ainsi participé à vingt projets à travers la Suisse aux côtés de fondations et d'associations actives dans la réinsertion socio-professionnelle. Pour la première fois, la Vaudoise a ouvert six projets de volontariat au public afin de permettre à une quinzaine de participants externes de vivre une expérience de volontariat. Lors de la Journée de la Mutualité, événement organisé pour clôturer le programme Involvere 2018, la Vaudoise a remercié au moyen d'un don les associations Volontaires montagne, la Croix-Rouge suisse du Tessin, Caritas Lucerne, Caritas Vaud, le Foyer Neufeld et la Fondation LebensART pour leur engagement et l'accueil des collaborateurs de la Vaudoise ainsi que des participants externes.

1.2. Le développement de la société et du Groupe

Vaudoise Générale priorise une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des Particuliers et des PME. Le portefeuille de cette région progresse de manière positive, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que du courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, comme la Suisse centrale où l'agence de Lucerne a fêté ses 100 ans en 2018, la Vaudoise doit encore progresser de manière

plus homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein de Vaudoise Générale et du Groupe.

La société intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM) et l'assurance des objets d'art (Uniq). Par sa marque propre Animalia, elle propose en outre depuis 2016 une assurance maladie et accidents pour les chats et les chiens.

Le développement de la société et du Groupe passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, le Groupe Mutuel et Swiss Life proposent désormais des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur dont Vaudoise Générale est porteur de risques et gère les prestations. Après l'acquisition en 2017 de l'intégralité du capital-actions des sociétés Berninvest AG, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic et Good Buildings, ainsi que de Dr. Meyer Asset Management AG, devenue depuis lors Vaudoise Investment Solutions SA, le Groupe poursuit sa politique de diversification. En 2018, il est entré dans le capital de Credit Exchange AG (Credex), plateforme novatrice de crédits hypothécaires, ainsi que dans celui de Foxstone, plateforme de crowdfunding immobilier. Elle a par ailleurs co-fondé la société Neocredit.ch, la plateforme de crowdlending pour TPE/PME. Cette start-up sera opérationnelle à la fin du 1^{er} semestre 2019. Le Groupe est également partie prenante de la co-entreprise SwissSign Group, fournisseur de SwissID, qui a pour but d'assurer la sécurité des processus d'e-business reposant sur les identités numériques dignes de confiance.

Le Groupe soutient par ailleurs Enuu, un service de partage de véhicules qui met à disposition une flotte de treize voitures électriques en libre-service dans le centre-ville de Bienne. En 2017, le Groupe avait investi CHF 15 millions dans le fonds dédié aux fintechs, assuretechs et regtechs de BlackFin Capital Partners.

Il s'agit d'un investissement dans les domaines novateurs et au fort potentiel de développement. Ce partenariat permet à la Vaudoise de bénéficier des conseils et de l'appui de BlackFin qui lui donne également accès à un réseau de start-up européennes qui façonnent l'avenir du digital. Ainsi, le Groupe entend compléter son engagement au travers d'investissements ciblés qui font stratégiquement sens pour son propre développement. Afin de mener à bien cette mission, la Direction a constitué un Groupe digital réunissant des collaborateurs issus de plusieurs secteurs d'activités et travaillant en collaboration avec BlackFin. Une unité de Corporate Development et M&A a par ailleurs été créée en 2018 et rattachée à Jean-Daniel Laffely, directeur général adjoint. A compter du 1^{er} mars 2019, celle-ci est conduite par Stefan Schürmann, avec notamment pour mission d'identifier et de développer, en collaboration avec le département IT & Transformation digitale, les écosystèmes dans lesquels la Vaudoise a un rôle à jouer.

1.3. Une passion : la satisfaction de nos clients

Vaudoise Générale entend renforcer encore son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques et les nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur le site internet. Le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller.

La démarche e-commerce viendra peu à peu soutenir la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran, à son téléphone ou au guichet de l'agence. Afin d'assurer que la voix du client soit représentée dans tous les projets de l'entreprise, la division Marketing a rejoint le département Réseaux de vente en 2018 qui se nomme désormais Réseaux de vente & Marketing, sous la direction de Grégoire Fracheboud. Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 111 points de vente, dont une succursale à Vaduz au Liechtenstein, désormais réunis en 28 agences générales et organisé en trois régions de marché : Suisse romande et Tessin, dont la responsabilité a été confiée à Georges Tavernier depuis le 1^{er} mars 2018, et Suisse alémanique dirigée par Patrick Marro. Pour tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich

(Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités.

En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

1.4. La transformation digitale, acteur majeur de la satisfaction client

L'année 2018 a été marquée par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale, placée sous la direction de Jan Ellerbrock. Cette unité, en collaboration très étroite avec les différents métiers qui composent la Vaudoise, est chargée de mener à bien la mue digitale nécessaire afin de répondre aux futurs besoins de nos clients. Sur la base de la réalisation de parcours client demandés par la Direction, les programmes prioritaires de transformation digitale ont été identifiés et lancés en 2019.

Le digital permet également d'explorer de nouvelles pistes par des moyens ludiques où la mutualisation des idées aboutit à des résultats créatifs et efficaces. C'est dans cet esprit que la Vaudoise Lab a organisé son troisième hackathon. Organisé du 9 au 11 octobre 2018 à Lausanne sur le thème « Décryptez le monde des données », six équipes mixtes composées d'actuares et de data analystes provenant de la Vaudoise, de partenaires externes et d'étudiants de l'UNIL avaient pour mission de développer des solutions techniques innovantes améliorant la satisfaction du client. Le projet, Better Call Marta, a remporté les faveurs du jury. Il portait sur l'amélioration de l'assistance lors d'un sinistre.

Afin de participer à l'intégration progressive de la digitalisation dans la société civile, la Vaudoise a été la première entreprise romande privée à adhérer à l'initiative digitalswitzerland. Le 25 octobre 2018, deuxième Digital Day, elle a organisé pour ses collaborateurs une journée informative sur les nouvelles technologies.

1.5. Optimisation risques / rendements financiers

Vaudoise Générale souhaite assurer sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. La société poursuit ainsi une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteur, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

Le Groupe est sensible au développement durable; il est notamment membre fondateur de la Fondation Suisse pour le climat qui fêtait cette année ses dix ans.

La gestion des risques relève depuis 2018 de la responsabilité de Frédéric Traimond, Chief Risk Officer du Groupe et chef du département Actuariat & Réassurance. Nommé au Comité de direction au 1^{er} janvier 2019, Frédéric Traimond s'attachera notamment à optimiser les méthodes de calcul actuarielles et les plans de réassurance.

1.6. Vaudoise, employeur attractif

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect. Sacrée meilleur employeur dans la catégorie Banques et Assurances par le magazine Bilan en 2018, la Vaudoise met le collaborateur au centre de ses préoccupations. Premier ambassadeur de la marque, un collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Une évaluation interne très complète est menée tous les deux ans. Ainsi, 95 % des collaborateurs se sont déclarés satisfaits de travailler à la Vaudoise (enquête de satisfaction 2017).

Le département Ressources humaines a pour mission première d'accompagner le quotidien des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre de la transformation digitale en cours, le département Ressources humaines est chargé de mettre sur pied un programme d'accompagnement de la transition culturelle. Sur la base d'un sondage effectué auprès de l'ensemble des collaborateurs, trois axes prioritaires ont été identifiés.

Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et attirer des talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse de nombreux liens avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est également une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles afin d'encourager « l'empowerment » des collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

De plus, la société est la première assurance privée suisse à avoir obtenu la certification EQUAL-SALARY au terme d'une démarche volontaire comprenant l'analyse des données salariales anonymisées et des audits en entreprise auprès des membres de la Direction et d'une centaine de collaborateurs. L'engagement de la Direction en faveur de l'égalité salariale et l'intégration des pratiques d'équité salariale dans la politique et les processus RH ainsi que la perception par le personnel de la politique salariale de l'entreprise ont été examinés lors des entretiens d'audit.

Afin de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail, les projets d'entreprise sont menés de manière collaborative en utilisant au mieux les compétences de chacun, dans un esprit de confiance et de responsabilisation (méthode agile). Cet état d'esprit est accompagné, dès 2018, par une démarche de smart working.

Vaudoise Générale a également adhéré à la charte Work Smart. La mise en place de nouveaux outils de travail facilite la gestion du temps (SIRH) et le développement de solutions permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée (horaire variable, home office, etc.). Dans ce contexte, un groupe de travail Mixité a été mis sur pied en 2018 afin de faire un état des lieux des mesures d'amélioration possibles pour permettre aux jeunes parents de faciliter la coexistence de leurs deux carrières.

2. Principaux segments d'activité

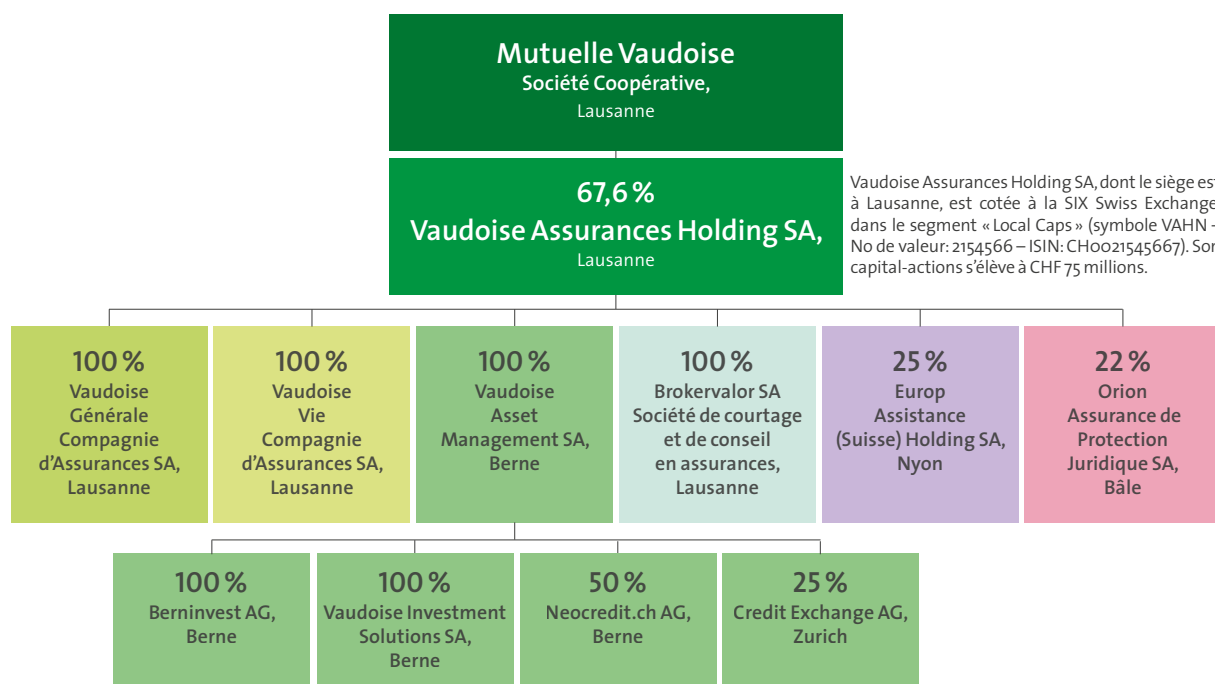
2.1. Assurances de Patrimoine

Les affaires Patrimoine comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale (RC) et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 1,9 %.

2.2. Assurances de Personnes non-vie

Le domaine des assurances de Personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches Assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA).

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances



3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2018 atteint CHF 1'427'488'375.-.

La société détient en direct quatre filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont cinq entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, qui détient directement les sociétés Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient également 25% de Credit Exchange AG, plateforme de financement immobilier et 50% de Neocredit.ch AG, plateforme de crowdlending pour TPE / PME. Vaudoise Assurances Holding SA détient 25% du capital-actions d'Europ Assistance et 22% du capital-actions d'Orion.

Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervalor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient donc la totalité du capital-actions de Vaudoise Générale.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. A ce titre, Vaudoise Générale et sa sœur Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des employés du Groupe. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société KPMG SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis le 8 mai 2017. L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Générale du 22 mars 2019 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA dès l'exercice 2019.

B

Résultats de l'entreprise

Compte de résultat en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Primes brutes	908.3	879.9
Primes brutes cédées aux réassureurs	-39.3	-37.1
Primes pour propre compte	869.0	842.9
Variation des reports de primes	-2.3	-0.1
Variation des reports de primes : part des réassureurs	0.3	-0.1
Primes acquises pour propre compte	867.1	842.6
Autres produits de l'activité d'assurance	0.2	0.2
Total des produits de l'activité technique d'assurance	867.3	842.8
Charges des sinistres : montants payés bruts	-607.0	-604.2
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	15.9	17.3
Variation des provisions techniques	-16.1	-10.6
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	3.8	3.7
Charges des sinistres pour propre compte	-603.5	-593.8
Frais d'acquisition et de gestion	-276.7	-203.9
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	6.0	5.0
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-270.7	-198.9
Autres charges techniques pour propre compte	-16.6	-16.7
Total des charges de l'activité technique	-890.8	-809.4
Résultat d'exploitation	-23.5	33.4
Produits des placements	166.4	182.1
Charges financières et frais de gestion des placements	-48.7	-91.9
Résultat des placements	117.7	90.2
Autres produits financiers	30.7	57.1
Autres charges financières	-46.4	-81.4
Résultat sur les autres éléments financiers	-15.7	-24.3
Résultat opérationnel	78.5	99.3
Bénéfice avant impôts	78.5	99.3
Impôts directs	-1.2	-19.8
Bénéfice	77.3	79.5

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie ».

Les primes nettes 2018 sont en croissance de 3,2%. Le résultat 2018 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 77,3 millions. Ce résultat s'explique principalement par une charge de sinistres maîtrisée.

En ce qui concerne l'augmentation des frais d'acquisition et de gestion, elle s'explique essentiellement par une dotation à la réserve de cotisation de l'employeur auprès de sa caisse de pension.

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

1.1.1. Assurances de Patrimoine

Dans un contexte de forte concurrence dans tous les segments, les affaires Patrimoine qui comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses se développent de manière très favorable, avec une croissance de l'ordre de 1,9% (contre 0,9% pour le marché suisse). Avec CHF 560 millions de primes émises, le domaine des assurances de Patrimoine représente plus de 60% des primes de Vaudoise Générale.

La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les branches Choses et Véhicules à moteur présentent une bonne progression de respectivement 3,3% et 1,7%, alors que le marché suisse réalise des performances inférieures (2,2%, respectivement -0,2%). La branche Responsabilité civile générale reste quant à elle sous pression et présente un léger recul de 0,4% (marché suisse : +1,5%).

La charge de sinistres 2018 est du même ordre que celle de l'exercice précédent et se situe à un bon niveau malgré quelques cas très importants en RC Véhicules à moteur et une augmentation du nombre de cas dans les branches Choses/Dommages naturels. Certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, font l'objet d'un suivi attentif et de mesures adaptées afin de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant. En synthèse, le résultat 2018 du domaine Patrimoine est de bonne tenue et la consolidation du partenariat de distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses avec Swiss Life laisse entrevoir de belles perspectives. Dans le domaine des Entreprises, la nouvelle ligne Business One s'est enrichie avec le nouveau produit RC Entreprise mis sur le marché à fin 2018.

1.1.1.1. Assurances Véhicules à moteur

Dans un marché en recul à fin 2017 et au premier semestre 2018, Vaudoise Générale continue à développer ses parts de marché. La croissance affiche toutefois un certain ralentissement. Ce très bon résultat a été rendu pos-

sible grâce au dynamisme de nos réseaux de distribution ainsi qu'au lancement du produit VM 2018 au mois de juin. Celui-ci propose de nouvelles couvertures, en particulier la protection contre les cyberattaques, la prise en charge des frais de vidange et de remplissage à la suite d'une erreur de carburant, une indemnisation à 100% durant 24 mois en cas de dommage total et une harmonisation des échelles de bonus. En outre, le tarif a été entièrement revu et les clients peuvent dorénavant payer leur prime mensuellement. Par ailleurs, le succès des offres pour les jeunes conducteurs (Avenue Smart) ne se dément pas, avec une progression des affaires nouvelles de 5,0% en 2018.

Sur le plan météorologique, l'été s'est révélé plutôt calme. Les orages de grêle, indépendamment de la chaleur estivale, ont été rares et limités géographiquement. Dans ces circonstances et malgré un degré de préparation élevé, Vaudoise Générale n'a pas eu besoin de démontrer son efficacité opérationnelle dans l'organisation des expertises groupées.

En parallèle, les travaux de simplification des processus et de modernisation des outils de gestion se poursuivent à un rythme soutenu et permettront, dans le futur, d'élever encore le degré de satisfaction d'une clientèle pour qui la mobilité reste primordiale.

1.1.1.2. Assurances Responsabilité civile générale

La branche RC affiche une décroissance de son volume de primes de l'ordre de -0,4%. Ce recul des primes est dû à un marché extrêmement compétitif pour les affaires dans le segment des Entreprises (-1,0%). Ce repli a pu être pratiquement compensé par l'augmentation des affaires privées, en hausse de l'ordre de 2,0%. Les partenariats avec Swiss Life et le Groupe Mutuel, qui prévoient une participation de ces deux acteurs à la distribution des produits pour les particuliers, ont contribué à la progression de ce segment d'affaires.

Au mois de novembre 2018, Vaudoise Générale a poursuivi le lancement de sa gamme de produits Business One avec la solution Responsabilité civile pour les entreprises. Celle-ci prévoit des modules innovants, dont

une couverture Cyber, et a pour ambition de répondre aux attentes du marché, tout en positionnant la Vaudoise comme un partenaire fiable également dans ce segment.

Au chapitre des sinistres, le ratio combiné de cette branche reste à un niveau très favorable.

1.1.1.3. Assurances Choses

En 2018, les assurances Choses (Incendie, Dommages naturels et autres dommages aux biens) ont retrouvé une croissance très prononcée avec des primes émises en progression de plus de 3,3%. Ce résultat remarquable provient des solutions d'assurances «HIO» et «Building» qui restent bien positionnées dans le marché et répondent pleinement aux besoins des clients et des attentes de nos partenaires. Ces derniers (Swiss Life et le Groupe Mutuel) ont également contribué à cette croissance bien supérieure à celle du marché suisse.

La commercialisation à fin 2017 de la nouvelle solution d'assurance Inventaire de commerce pour les entreprises (Business One) a permis de redynamiser ce segment et de renforcer le positionnement de la Vaudoise.

Au chapitre de la sinistralité, Vaudoise Générale a enregistré une augmentation du nombre des cas de prestations, tout en maîtrisant la charge globale.

1.1.1.4. Assurances pour chiens et chats – Consolidation et intégration du portefeuille Animalia

Après l'acquisition en 2016 de la société Animalia et la reprise de son portefeuille de plus de 23'000 animaux, Vaudoise Générale a non seulement renforcé le service à la clientèle mais aussi revu les différentes couvertures, à la plus grande satisfaction des clients. Le nouveau produit, lancé en février 2018, a rencontré un fort succès, permettant une croissance à deux chiffres du portefeuille.

Adossée à la Vaudoise, la marque Animalia s'est renforcée en 2018 et accentue ainsi son leadership dans l'assurance maladie et accidents pour chiens et chats en Suisse. Les perspectives de développement sont réjouissantes, tant pour la distribution au travers de partenaires ou d'Internet que pour le propre réseau de vente des conseillers de la Vaudoise.

1.1.2. Assurances de Personnes non-vie

Après un recul assumé en 2017, les primes en assurances de Personnes non-vie ont connu un retour à la croissance en 2018 (+5,5% dans un marché suisse qui croît de 4,5%). Le dynamisme a été particulièrement marqué

dans les segments des courtiers d'agences (+29%) et de la Suisse alémanique (+16%).

1.1.2.1. Perte de gain maladie (PGM)

Dans un marché délicat, les politiques de souscription et de renouvellement sur mesure de cette branche, dont l'évolution des primes et des prestations est étroitement liée à la conjoncture, portent leurs fruits. Vaudoise Générale a revu le niveau de son tarif en septembre 2018.

Compte tenu des assainissements, les prestations brutes maladie ont crû en moindre proportion que les primes y afférentes.

1.1.2.2. Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA)

La seconde année de commercialisation du produit CLAA a permis de convaincre un client existant sur deux et de retrouver une croissance dans cette branche complémentaire. Après une révision légale et tarifaire au 1^{er} janvier 2017, un exercice sans adaptation de tarif en LAA a également favorisé la rétention des affaires existantes et une croissance par l'acquisition de nouveaux clients.

Les prestations brutes des branches LAA, CLAA, autres collectives et accidents individuels sont en baisse, alors que les primes brutes sont orientées à la hausse. Dans le segment LAA, Vaudoise Générale dispose en outre des réserves nécessaires à l'abaissement du taux technique au 1^{er} janvier 2020.

Afin de mieux servir les clients entreprises et privés, les centres de compétence de gestion des prestations (cas bagatelles et complexes) ont été regroupés en juin 2018 et les attributions des visiteurs de courtoisie ont été fusionnées au sein de la Health Unit en septembre 2018.

En 2018, Vaudoise Générale a développé son offre numérique dans le domaine des assurances de Personnes non-vie par l'introduction en phase pilote de Swissdec qui permet la déclaration interfacée des salaires de ses clients.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale se monte à fin décembre 2018 à CHF 2,9 milliards. A l'exception d'un contrat de gestion de portefeuille de CHF 91 millions conclu avec sa mère Vaudoise Assurances Holding SA, l'ensemble des revenus des placements est réalisé au profit de la société. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants :

- sécurité : les placements doivent être ainsi choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps ;
- rentabilité : les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable ;
- diversification : les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié ;
- liquidité : les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps ;
- congruence : les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1. Résultat des placements par catégorie d'actifs

en millions de CHF	Biens immobiliers	Participations	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Vaudoise Générale 2017								
Produits des placements	19.6	0.7	39.5	7.5	4.4	23.9	86.4	182.0
Charges financières et frais de gestion des placements	-9.7	-	-15.2	-	0.1	-2.5	-64.5	-91.9
Autres produits financiers	-	-	34.5	-	-	-	22.6	57.1
Autres charges financières	-	-	-48.9	-	-	-	-32.6	-81.4
Résultat financier	10.0	0.7	9.9	7.5	4.5	21.4	11.9	65.9
Vaudoise Générale 2018								
Produits des placements	27.6	0.7	37.3	7.1	4.3	7.1	82.3	166.4
Charges financières et frais de gestion des placements	-4.5	-	-16.8	-	-	-4.3	-23.1	-48.7
Autres produits financiers	-	-	19.2	-	-	-	11.5	30.7
Autres charges financières	-	-	-30.8	-	-	-	-15.6	-46.4
Résultat financier	23.1	0.7	9.0	7.1	4.3	2.8	55.1	102.0

1.2.2. Immobilier

En 2018, Vaudoise Générale a confirmé et renforcé sa stratégie de placements immobiliers « Core » privilégiant la qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté.

Une analyse régulière du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2018 de six immeubles pour un montant de plus de CHF 90 millions. En 2018, Vaudoise Générale a aussi concrétisé l'achat d'un immeuble à Zug, avec une très bonne situation et un fort potentiel de densification.

En 2018, Vaudoise Générale a livré 50 appartements à Lenzburg, et a lancé trois nouveaux chantiers de construction neuves dont deux en Suisse alémanique et un en Suisse romande qui offriront à terme 186 nouveaux logements sur le marché.

Le développement de plusieurs opérations de rénovation s'est également poursuivi à Lausanne, Genève, Lucerne et Zurich avec des potentiels de rénovation lourde et extension d'immeubles dont la situation micro et macro sont jugées excellentes. D'autre part, la réalisation du projet de rénovation d'un bâtiment au Chemin de Primerose à Lausanne a pu être lancée.

Enfin, l'année 2018 a vu la mise en production d'un outil informatique de gestion de portefeuille (Immopac) permettant la digitalisation complète du processus de gestion depuis l'envoi des données financières et locatives par les régies, leur consolidation, jusqu'à l'évaluation Discounted Cash Flow (DCF) des immeubles, ce qui a permis d'améliorer fortement les capacités d'analyse et de gestion du portefeuille. En parallèle, la Vaudoise a introduit un nouveau contrat de gérance uniforme donnant plus de compétences et davantage de responsabilités à ses 23 régies partenaires. Une notion de rémunération variable basée sur le degré d'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs annuels en fait dorénavant partie.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Générale atteint CHF 560 millions (CHF 562 millions en 2017), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 19,4 %, contre 21,0 % une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché s'élève pour 2018 à 5,9 %.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 40,8 % du total des placements en 2018, contre 40,3 % une année auparavant. Afin de réduire le risque de crédit de son portefeuille à revenus fixes, Vaudoise Générale a augmenté la pondération de titres d'excellente qualité (« AAA », « AA » ou « A »).

La performance en valeur de marché des revenus fixes en monnaies étrangères est de 0,9 %, impactée négativement par rapport à l'année précédente, par l'exposition aux marchés du crédit notamment le High Yield. Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à 0,1 %.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31.12.2018, ces investissements représentent CHF 100 millions, soit 3,5 % des placements alors qu'ils représentaient 4,7 % en 2017. La performance

de marché de ce portefeuille en est de 0,24 %. Il est également à relever que Vaudoise Générale a octroyé des prêts subordonnés à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA pour un total de CHF 270 millions. L'objectif de ces prêts est d'augmenter de manière momentanée l'assise financière de Vaudoise Vie.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. L'exposition de Vaudoise Générale a été légèrement réduite en 2018. La performance des prêts hypothécaires en valeur marché est de 1,1 % pour 2018, contre 2,3 % une année auparavant.

1.2.6. Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2018 représente 1,6 % du total des actifs, contre 2,1 % un an auparavant. Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40 % d'actions suisses et de 60 % d'actions étrangères. L'année 2018 a vu les actions mondiales et suisses afficher une performance négative en francs suisses. La performance en valeur de marché est de -8,2 % pour les actions suisses et de -7,4 % pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs. Durant l'année, Vaudoise Générale a augmenté son allocation en placements alternatifs par une hausse de l'exposition au Private Equity.

Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private

Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity a augmenté à 6,3 % du total des placements en 2018, contre 6,1 % en 2017.

L'amélioration du résultat total sur les autres placements s'explique principalement par une dissolution nette de CHF 46 millions des provisions pour risques de placements compensée en partie par l'impact négatif de produits dérivés acquis dans le but de couvrir notre exposition aux marchés des actions.

En tenant compte, en outre, des autres titres à revenus variables détenus à long terme, des participations et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent en 2018, 16,9 % de l'ensemble des placements de la société, contre 12,5 % une année auparavant.















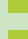




Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75 % de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les sept administrateurs en fonction au 31 décembre 2018 sont mentionnés ci-après.

Paul-André Sanglard	Président du Conseil, invité permanent aux trois Comités du Conseil	   	Conseil
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunération	 	Comité audit et risques
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement	  	Comité rémunération
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	 	Comité investissement
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunération	  	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement	  	
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunération	 	

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

Aucun administrateur n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années. Au sens du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise, tous les membres du Conseil d'administration sont indépendants.

1.1.1. Election et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrli, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué trois Comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur général adjoint responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, propositions et rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2018, le Conseil d'administration a siégé à neuf reprises.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur

le rapport ORSA. Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2018, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunération sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015. Le Comité de rémunération assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction.

Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2018, il a siégé à quatre reprises.

1.1.6. Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation

du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité.

En 2018, il s'agissait d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2018, il s'est réuni à cinq reprises.

1.1.7. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA et le rapport sur la situation financière (publication assureur). De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction.

Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

1.1.8. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux.

Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement.

Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunération peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

2. Direction

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2018, la Direction se compose des neuf membres suivants :

Philippe Hebeisen	Directeur général, CEO
Jean-Daniel Laffely	Directeur général adjoint, CFO, Dépt Finances & Projets stratégiques
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt Réseaux de vente & Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt Asset Management
Christian Lagger	Directeur Dépt Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur Dépt Assurances de personnes
Karim Abdelatif	Directeur Dépt Ressources humaines
Jan Ellerbrock	Directeur, CTO, Dépt IT & Transformation digitale
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice Secrétariat général

Il est également à relever que Frédéric Traimond a rejoint la direction à compter du 1^{er} janvier 2019, en tant que directeur du département Actuariat & Réassurance et CRO.

La composition de la Direction de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Système de contrôle interne et gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques du Groupe s'articule sur les axes suivants :

- Le modèle de maîtrise des risques et des contrôles repose sur trois lignes de défense :
 1. les entités opérationnelles
 2. les fonctions de contrôle
 3. l'audit interne
- Le Conseil d'administration supervise la gestion des risques du Groupe et de ses sociétés filles. Il s'appuie pour la surveillance et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des risques sur le Comité d'audit et des risques.
- La gestion des risques est réalisée par les unités/départements dans le cadre des activités inhérentes à leurs responsabilités, cela en s'appuyant sur des méthodes et indicateurs ayant fait leur preuve.

Le dispositif de gestion des risques s'appuie sur les fonctions de contrôle suivantes :

3.1. Comité de gestion des risques d'entreprise

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du responsable de la gestion des risques (CRO) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, des responsables du contrôle de gestion et du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité soutient les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques d'assurance : risque de souscription est le risque d'assurance spécifique qui résulte des contrats d'assurances. Il se compose de risque de prime, risque de réserve et risque catastrophe;
- risques de marché : risque de placements en valeurs mobilières et immobilières, risque de crédit et de gestion de la congruence actif/passif ;
- risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs ;
- risques stratégiques et globaux : risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le Comité de gestion des risques contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurance et financiers et la propension aux risques

du Groupe et de ses principales sociétés filles que sont Vaudoise Générale et Vaudoise Vie. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil d'administration. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actifs/passifs et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

3.2. Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégrité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Une solution Gouvernance, Risque et Conformité (GRC) Enablon a été acquise en 2015. Cette solution sous-tend notre gestion des risques (référentiel unique et centralisé) et permet une gestion centralisée du système de contrôle interne.

3.3. Compliance

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de

formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Compliance Officer Groupe adjoint, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné.

3.4. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

3.5. Actuaire responsable

L'actuaire responsable d'une entreprise d'assurances a la responsabilité de diriger la partie technique du plan d'exploitation. Il désigne les tarifs à la base d'un produit. Il s'assure que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable établit périodiquement des rapports à l'attention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

3.6. Comité ALM

Le Comité ALM (Asset Liability Management) de Vaudoise Générale a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actifs/passifs des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du directeur de l'actuariat, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

3.7. Investment controlling

L'Investment controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement.

Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégralité des données.

3.8. Comité de sécurité (COS) et Cellule de sécurité (CES)

La Direction a établi un concept de sécurité global qui définit l'organisation, le fonctionnement et les objectifs de sécurité valables pour le Groupe. Il a pour vocation d'améliorer la coordination des risques de sécurité du Groupe Vaudoise pour les axes stratégiques de sécurité, de les considérer de manière transverse et, de ce fait, d'accroître leur maîtrise. Ces axes de sécurité sont les suivants: sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie; protection de la santé et bien-être des collaborateurs; sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité informatique; protection des données et Data Leakage Protection (DLP).

L'organisation de sécurité comprend un Comité de sécurité (gouvernance) et une Cellule de sécurité pour la coordination transverse des unités de lignes en charge des différents axes stratégiques (SIS, IT, RH et Compliance).

3.9. Comité de Pilotage BCM

Le Business Continuity Management (BCM) est un outil de management des risques et fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise. Le but du BCM est d'assurer une approche globale qui comprend la politique, les règles et les procédures garantissant le maintien ou la reprise des opérations clés d'une façon planifiée en cas de perturbation extraordinaire telle que définie par l'entreprise en fonction de son impact potentiel.

Le Comité de Pilotage BCM (COPIL) est chargé de l'organisation opérationnelle du processus de BCM, en soutien au Chief Risk Officer. Il gère le processus BCM de manière coordonnée avec les processus de gestion des risques, compliance et de gestion de crise.

3.10. Audit interne

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

D

Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Les risques d'assurance sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clients et représentent notre exposition (nette de réassurance) à la probabilité de survenance des risques assurés. Les risques d'assurance résultent donc directement de la politique de souscription et de la qualité du portefeuille.

L'objectif est de minimiser les risques d'assurance et les mesures principales existantes sont :

- l'établissement de règles de souscription avec un objectif de rentabilité raisonnable ;
- la cession adaptée des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée ;
- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés ;
- le suivi attentif de l'évolution des modèles d'affaires.

Une rentabilité insuffisante peut notamment être liée à des produits inadaptés, à une souscription inadéquate, à une déviation de la sinistralité hors catastrophe et/ou à des frais de fonctionnement trop élevés. La société monitore de manière permanente l'évolution de sa rentabilité technique selon divers critères (branche, produits, tarifs). Elle se fixe des objectifs, des niveaux de rentabilité et analyse les raisons des déviations afin d'opérer des mesures nécessaires pour corriger les éventuels dépassements.

La réassurance est un sujet important pour Vaudoise Générale et fait l'objet d'analyses sur la qualité des réassureurs, l'importance des couvertures de réassurance nécessaires à la mitigation du risque et à des analyses détaillées de catastrophes sur son portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurances. L'objectif est, par une

gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agrégeant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation est divisée en trois grandes familles, à savoir : les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts privés aux corporations publiques. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères, les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est suivi par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente ce risque de contrepartie. Dans un contexte économique marqué par des politiques monétaires des banques centrales s'apparentant à une guerre des devises, une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique

globale, la Vaudoise a continué son mouvement de diminution des risques de crédit et d'intérêt et n'a que peu adapté son allocation en immobilier.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements et principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

A la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société monitoré avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations ont été dispensées en 2016 dans les agences de la Vaudoise.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses sociétés filles, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse. De plus, son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. A fin 2017, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

Enfin, Vaudoise Générale fait partie du Groupe et octroie ainsi, au vu de sa situation financière, une garantie et des prêts subordonnés à Vaudoise Vie.

E

Evaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances escomptée et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la valeur escomptée de l'estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement. Le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital engendrés par la constitution du capital-risque nécessaire pendant la durée de liquidation de tous les engagements.

2. Evaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2018 :

en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017	Différence
Valeur proche du marché des placements			
Immeubles	825.1	808.4	16.7
Titres à revenus fixes	1'169.7	1'094.8	74.9
Prêts	378.7	407.8	-29.1
Hypothèques	246.1	253.5	-7.4
Actions	56.5	70.9	-14.3
Autres placements	421.5	439.2	-17.7
<i>Placements collectifs – actions</i>	165.8	190.0	-24.2
<i>Placements collectifs – obligations</i>	21.2	39.5	-18.2
<i>Placements alternatifs (y.c. participation > 20%)</i>	234.5	209.7	24.7
Total des placements	3'097.6	3'074.6	23.0
Créances issues d'instruments financiers dérivés	25.6	15.7	10.0
Valeur proche du marché des autres actifs			
Liquidités	251.0	220.7	30.2
<i>Part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	94.8	90.6	4.2
Créances issues des activités d'assurance	13.5	15.0	-1.6
Autres créances	69.4	132.5	-63.1
Autres actifs	118.9	119.5	-0.6
Total des autres actifs	547.6	578.4	-30.8
Total des valeurs proches du marché des actifs	3'670.8	3'668.7	2.1

Les principes de valorisation diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque, pour ce dernier, les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti.

2.1. Evaluation proche du marché des à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode DCF (Discounted Cash Flow).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes, actions, participations

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les 12 derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Placements alternatifs et instruments financiers dérivés

Les placements alternatifs sont principalement composés de Hedge Funds et de Private Equity. Ils sont valorisés à la valeur de marché disponible et/ou fournie par nos partenaires.

Les instruments dérivés, dont font partie les opérations de change et le swap, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour sécuriser la devise des titres et des actions.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds immobilisés. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences significatives de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité :

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	825.1	559.9	265.2
Prêts	378.7	370.4	8.3
Hypothèques	246.1	241.5	4.6
Actions	56.5	47.1	9.4
Placements collectifs – actions	165.8	131.6	34.2
Placements alternatifs (y.c. participations > 20%)	234.5	189.0	45.5

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions, des placements collectifs en actions et des placements alternatifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la baisse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Evaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurances

La valeur proche du marché des engagements d'assurances se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la meilleure estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement escomptés avec la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

3.1. Valeur statutaire des engagements d'assurances

Les provisions statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 « Provisions – assurance dommages » et 2011/3 « provisions réassurance ». Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les frais de gestion de sinistres) et les provisions de sécurité et pour fluctuations, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles. En effet, toutes les provisions statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus. La meilleure estimation des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

La valeur nette de réassurance des engagements d'assurances résulte de la somme de la valeur brute et de la part cédée aux réassureurs.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire nette de réassurance des engagements au 31.12.2018 :

en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Provisions techniques	2'048.0	2'032.8
Provisions non techniques	132.0	186.6
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	488.0	402.9
Total du passif	2'668.1	2'622.3

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions pour rentes.

Les provisions nécessaires ou les provisions « best estimate » à une date donnée représentent l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions de sinistres sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Les provisions LAA se composent des rentes de base LAA et des provisions à court et long termes. Pour le calcul de ces provisions, le fonds de renchérissement est pris en compte.

Conformément au plan d'exploitation, les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

3.2. Valeur proche du marché des engagements d'assurances

La valeur proche du marché des provisions techniques est le résultat de la somme de deux composantes : la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances et le montant minimum.

3.2.1. Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours. Elle est calculée à l'aide de méthodes actuarielles de projection que ce soit en déterministe ou stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres. Pour le SST, les modèles de paiements sont déterminés sur les triangles agrégés.

Le montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille pas encore ou que partiellement réglés. Pour la détermination du montant minimum, on calcule pour chaque année future du développement les risques totaux d'assurance, de marché et de crédit. La somme est ensuite multipliée avec un coût du capital de 6,0 %.

A l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances nets de réassurance :

en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Provisions techniques	1'465.7	1'449.8
Provisions non techniques	4.3	12.4
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	488.5	402.9
Total du passif	1'958.4	1'865.0

Les provisions non techniques englobent les provisions pour risques liés aux placements de capitaux. Uniquement pour les provisions non techniques, une provision pour fluctuations est constituée pour les comptes annuels statutaires. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

La décomposition de la valeur estimative la meilleure possible des engagements donne les valeurs suivantes :

en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE et rentes (brutes)	1'149.6	1'139.9
- Réassurance cédée	-94.8	-90.6
- Effet de discount	7.5	6.2
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE et rentes (nettes)	1'062.2	1'055.4
- Réserves mathématiques pour rentes	225.3	221.9
- Effet de discount	8.0	9.4
Réserves mathématiques pour rentes	233.3	231.3
Provisions pour report de primes (nettes)	46.9	44.9
Provision pour participation future des assurés aux excédents (nette)	75.9	73.5
Autres provisions techniques	47.5	44.6
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances (nette)	1'465.7	1'449.80

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. La raison est que les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité incluses dans les provisions de sécurité et pour fluctuations prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

3.2.2. Montant minimum

Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risques pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Pour déterminer le montant minimum, on suppose que l'entreprise n'aura pas d'affaire nouvelle à l'avenir et qu'elle sera reprise par une autre entreprise d'assurances. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours. Elle est déterminée selon la méthode du coût du capital (COC : Cost of Capital).

Les risques le composant sont les suivants :

- a) le risque de run-off (risque de liquidation);
- b) les risques d'intérêt, de crédit et de spread du portefeuille de réplcation;
- c) le risque de crédit relatif aux contrats de réassurance;
- d) les scénarios qui affectent les risques d'assurance.

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation des risques a), b), c) et d), il en résulte un montant minimum de CHF 110 millions au 31.12.2018 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit :

en millions de CHF	31.12.2018	31.12.2017
a) Risque de run-off	106.4	116.0
b) Risque d'intérêt du portefeuille de réplcation	-	6.7
c) Risque de crédit	1.0	1.0
d) Effets de scénarios	2.5	1.3
Montant minimum	110.1	125.0

F

Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales sociétés filles établissent chaque année une planification pluriannuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite de ses activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2021.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres sur les deux derniers exercices :

Tableau de variation des fonds propres en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2016	60.0	60.0	350.0	76.8	546.8
Dividendes versés en 2017	-	-	-	-45.0	-45.0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément aux institutions de prévoyance	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution fonds de part. pour rétrocession	-	-	-	-31.0	-31.0
Bénéfice	-	-	-	79.5	79.5
Etat au 31.12.2017	60.0	60.0	350.0	79.7	549.7
Dividendes versés en 2018	-	-	-	-49.0	-49.0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Complément aux institutions de prévoyance	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0.3	-0.3
Attribution fonds de part. pour rétrocession	-	-	-	-30.0	-30.0
Bénéfice	-	-	-	77.3	77.3
Etat au 31.12.2018	60.0	60.0	350.0	77.4	547.4

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'070 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 362 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 581 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 127 millions de revalorisation des autres engagements.

Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2008/44 SST et elle est soumise à un audit prudentiel. Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST 2019. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2019.

Les éléments principaux du résultat SST 2019, calculé sur la base des données au 31.12.2018 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Calcul du capital cible en millions de CHF	SST 2019	SST 2018	Différence
Risques d'assurance	268.9	279.1	-10.1
Risques de marché	197.6	185.4	12.2
Effets de diversification	-106.4	-128.6	22.2
Effets des scénarios	9.0	58.6	-49.6
Résultat attendu d'assurance	-9.5	-41.1	31.6
Résultat financier attendu	-48.1	-70.0	22.0
Risque de crédit	81.0	81.4	-0.3
Autres effets sur le capital cible	-	-	-
Capital risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	392.6	364.7	27.9
Montant minimum (MM)	110.1	125.0	-14.9
Capital cible (CC)	502.7	489.7	13.0

Calcul du capital porteur de risque

Valeur proche du marché des actifs	3'576.0	3'578.0	-2.1
Valeur proche du marché des engagements	1'958.4	1'865.0	93.4
Différence (actifs – engagements)	1'617.5	1'713.0	-95.5
Déductions	-331.9	-373.3	41.5
Capital de base	1'285.7	1'339.7	-54.0
Capital complémentaire	-	-	-
Capital porteur de risque (CPR)	1'285.7	1'339.7	-54.0
Quotient SST	299.5 %	333.0 %	-33.6 %

Le très bon quotient SST 2019, soit 299,4 %, confirme la solidité financière de Vaudoise Générale qui affiche une capacité à supporter les risques trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements y compris après des circonstances défavorables reflétées par des scénarios.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties :

- le capital risque, estimé sur une période d'un an, comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit minoré des résultats financiers et d'assurances escomptés (voir chapitre D) ;
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable, pour qu'elle puisse liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurances du portefeuille en cours.

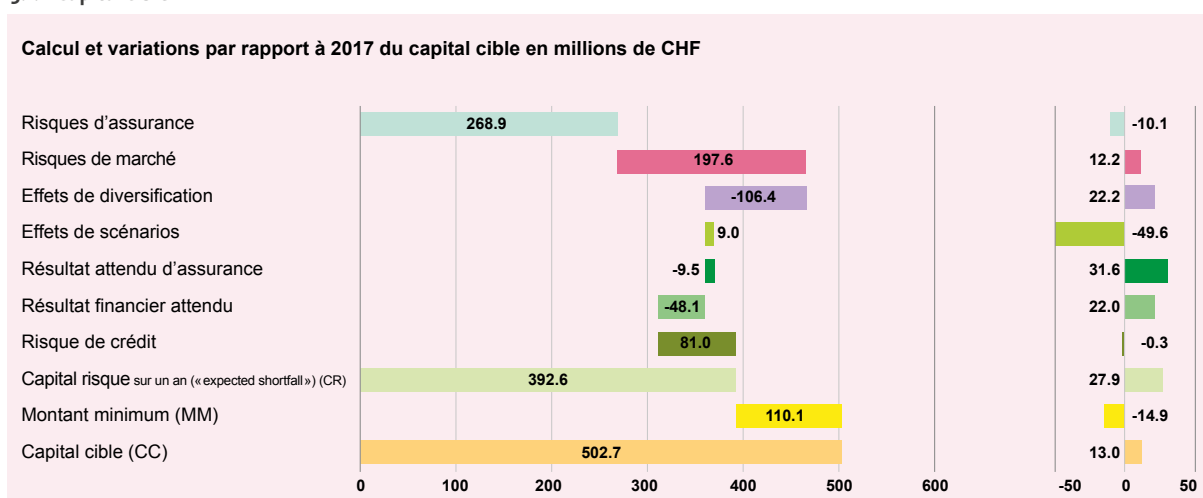
Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants :

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements, déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D) ;
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

3. Evolution globale du SST

3.1. Capital cible



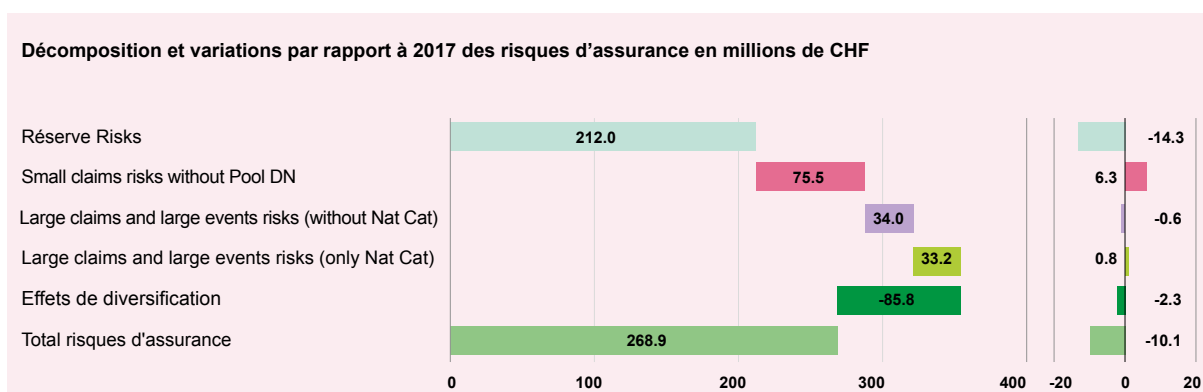
En comparaison avec l'exercice SST 2018, le présent exercice comprend les changements principaux suivants :

- la légère baisse des risques d'assurance s'explique principalement par la baisse de coefficients de volatilité suivant l'observation des années les plus récentes.
- l'augmentation du risque de marché s'explique principalement par le nouveau modèle standard introduit au 01.01.2019.

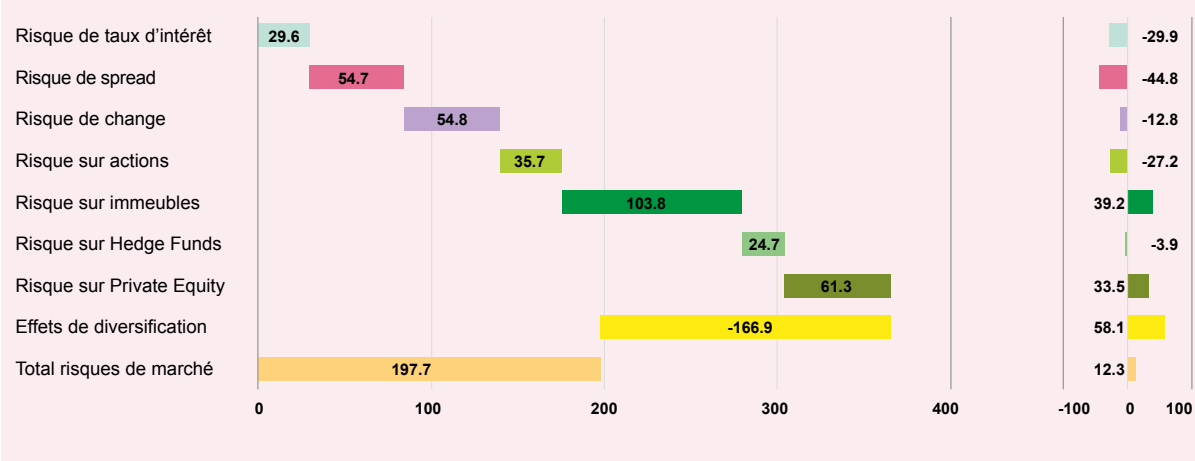
Cette année, comme pour le SST 2018, l'obligation inconditionnelle d'agréger les scénarios a été levée. Pour Vaudoise Générale seuls les effets des scénarios propres à l'entreprise sont supérieurs à la limite de l'importance quantitative de 10 % mentionnée dans la Circulaire 2017/03 SST Cm 16.

L'effet d'agrégation des scénarios baisse par rapport à l'année passée principalement en raison de l'introduction d'une réassurance XL par événement afin d'atténuer la perte dans le scénario tremblement de terre.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2019.



Décomposition et variations par rapport à 2017 des risques de marché en millions de CHF



La hausse des risques de marché s'explique principalement par les changements introduits dans le nouveau modèle 2019 au niveau du risque immobilier ainsi que l'augmentation de la volatilité des Private Equity.

3.2. Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne la décomposition du capital porteur de risque selon leurs composantes principales pour le SST 2019 :

Décomposition du capital porteur de risque en millions de CHF	SST 2019	SST 2018
Actifs		
Liquidités	251.0	220.7
Placements	3'097.6	3'078.7
Part des réassureurs dans les provisions techniques	94.8	90.6
Immobilisations	108.5	104.1
Dépôts, créances et comptes de régularisation	118.9	174.5
Total actifs	3'670.8	3'668.7
Passifs		
Provisions techniques brutes	1'560.5	1'540.3
Provisions non techniques	4.3	12.4
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	488.6	402.9
Fonds propres	547.4	549.7
Total passifs	2'600.7	2'505.2
Capital de base	1'617.5	1'713.0
Déductions	-331.9	-373.3
Capital porteur de risque	1'285.7	1'339.7

La baisse du capital porteur de risque est la résultante de plusieurs effets dont la principale composante est la baisse des réserves latentes sur capitaux étrangers.

Annexes

- Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »
- Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »



KPMG AG
Financial Services Suisse romande
Avenue du Théâtre 1 Case postale 6663
CH-1005 Lausanne CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 249 45 55
Téléfax +41 58 249 45 64
www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Renaud Jotterand
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 22 mars 2019

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan au 31 décembre 2018 en milliers de CHF
 (avant répartition du bénéfice)

	31.12.2018	31.12.2017
ACTIF		
Placements		
Biens immobiliers	559 899	561 842
Participations	6 248	6 248
Titres à revenus fixes	1 174 708	1 077 157
Prêts	370 403	394 994
Hypothèques	241 507	247 295
Actions	47 119	55 207
Autres placements	479 733	328 441
Total des placements	2 879 618	2 671 183
Créances sur instruments financiers dérivés	14 351	11 600
Dépôts découlant de la réassurance acceptée	13 281	13 669
Liquidités	115 968	220 739
Part des réassureurs dans les provisions techniques	93 923	89 789
Immobilisations corporelles	86 086	87 114
Immobilisations incorporelles	17 328	17 000
Créances sur les preneurs d'assurance	5 743	5 290
Créances sur les agents et d'autres intermédiaires	1 385	1 363
Créances sur les entreprises d'assurance	6 326	6 786
Créances nées d'opérations d'assurances	13 454	13 439
Autres créances diverses	53 073	117 691
Autres créances envers des détenteurs de participations	3 045	2 694
Autres créances	56 117	120 385
Prorata d'intérêts	10 890	10 892
Actifs transitoires	4 599	4 544
Actifs transitoires opérations spéciales devises	3 824	1 387
Comptes de régularisation	19 313	16 823
TOTAL DES ACTIFS	3 309 439	3 261 741

Bilan au 31 décembre 2018 en milliers de CHF
 (avant répartition du bénéfice)

	31.12.2018	31.12.2017
PASSIF		
Provisions techniques	2 142 004	2 122 586
Provisions non techniques	131 540	186 616
Dettes sur instruments financiers dérivés	3 600	600
Dépôts résultant de la réassurance cédée	7 700	7 406
Dettes envers les preneurs d'assurance	6 846	7 314
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires	14 606	14 138
Dettes envers les entreprises d'assurance	4 042	3 022
Dettes nées d'opérations d'assurances	25 494	24 474
Autres passifs divers	61 299	17 572
Autres passifs envers des détenteurs de participations	91 001	56 001
Autres passifs	152 300	73 573
Primes payées d'avance et prestations à payer	273 728	273 923
Prorata d'intérêts	385	210
Autres	25 261	22 676
Comptes de régularisation	299 374	296 808
TOTAL DES PROVISIONS ET DES DETTES EXTERNES	2 762 012	2 712 064
Fonds propres		
Capital-actions	60 000	60 000
Réserves légales issues du bénéfice	60 000	60 000
Réserves facultatives issues du bénéfice	350 000	350 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :		
solde reporté de l'exercice précédent	78	154
bénéfice / perte (-) de la période	77 349	79 523
Total des fonds propres	547 426	549 678
TOTAL DES PASSIFS	3 309 439	3 261 741

Compte de résultat en milliers de CHF	31.12.2018	31.12.2017
Primes brutes	908 335	879 924
Primes brutes cédées aux réassureurs	-39 325	-37 059
Primes pour propre compte	869 010	842 864
Variation des reports de primes	-2 253	-141
Variation des reports de primes : part des réassureurs	348	-110
Primes acquises pour propre compte	867 106	842 613
Autres produits de l'activité d'assurance	188	181
Total des produits de l'activité technique d'assurance	867 293	842 795
Charges des sinistres : montants payés bruts	-607 017	-604 239
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs	15 874	17 287
Variation des provisions techniques	-16 108	-10 582
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	3 786	3 740
Charges de sinistres pour propre compte	-603 465	-593 794
Frais d'acquisition et de gestion	-276 732	-203 879
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	6 003	4 985
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-270 729	-198 894
Autres charges techniques pour propre compte	-16 615	-16 688
Total des charges de l'activité technique	-890 809	-809 376
Résultat d'exploitation	-23 516	33 419
Produits des placements	166 425	182 066
Charges financières et frais de gestion des placements	-48 680	-91 878
Résultat des placements	117 745	90 189
Autres produits financiers	30 678	57 107
Autres charges financières	-46 371	-81 415
Résultat sur les autres éléments financiers	-15 693	-24 308
Résultat opérationnel	78 536	99 299
Bénéfice avant impôts	78 536	99 299
Impôts directs	-1 188	-19 776
Bénéfice	77 349	79 523

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (EN CHF)
1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Dans un souci d'harmonisation avec le reporting à l'autorité de surveillance, certaines positions des placements et provisions techniques ont été reclassées en 2018, sans impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs sont évalués individuellement. Les passifs sont évalués à leur valeur nominale, exceptés les provisions techniques.

Placements et immobilisations

Les biens immobiliers, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évalués au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans.

Les participations sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les hypothèques sont évaluées à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché.

Les autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché pour les placements alternatifs et les autres titres détenus à long terme. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation convenus avec la FINMA.

4. Participations	2018	2017
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	75 000 000	75 000 000
Capital-actions	1.9%	1.9%
Part détenue	0.0%	0.0%
Part droit de vote		
5. Honoraires versés à l'organe de révision		
Prestations d'audit	243 000	291 000
6. Charges de personnel	252 649 706	180 467 825
7. Amortissements sur immobilisations corporelles	7 875 317	7 658 827
8. Amortissements sur immobilisations incorporelles	6 496 143	5 898 346
9. Autres données relatives à l'annexe		
9.1 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :	2018	2017
Actions	45 617 318	53 699 802
Titres à revenus fixes	1 106 969 853	1 075 391 083
Total	1 152 587 172	1 129 090 884

9.2 Sûretés constituées en faveur de tiers
Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés

2 890 317 646 2 806 669 878

9.3 Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise
Opérations destinées à garantir des flux découlant des provisions techniques (swaps d'intérêts en CHF)

	Valeur nominale		Valeur de remplacement	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Receive	215 000 000	186 000 000	215 365 864	185 942 736
Pay	-215 000 000	-186 000 000	-217 049 923	-185 050 330

9.4 Dettes envers des institutions de prévoyance

6 998 181 2 710 070

9.5 Engagement conditionnels

2018 **2017**

Engagements Private Equity

88 499 136 116 201 738

Put Options

0 -374 694

Prêts hypothécaires non libérés

155 039 413 383

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.

Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

9.6 Emploi à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.

10. Ventilation des autres placements **2018** **2017**

Fonds d'actions	131 602 820	124 920 568
Fonds d'obligations	21 224 889	39 457 672
Alternatifs	182 752 893	162 265 501
Instruments financiers dérivés	9 152 428	1 797 541
Dépôts à terme et placements similaires	135 000 000	0
Total	479 733 030	328 441 282

11. Provisions techniques au 31.12.2018

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	55 572 709	3 989 070	51 583 639
Provisions pour sinistres en cours	1 447 031 797	89 934 072	1 357 097 726
Autres provisions techniques	338 230 947	0	338 230 947
Réserves mathématiques	225 313 114	0	225 313 114
Provisions pour parts d'excédents contractuels	47 278 734	0	47 278 734
Provisions pour fonds d'excédents	28 576 617	0	28 576 617
Total	2 142 003 919	93 923 141	2 048 080 778

Provisions techniques au 31.12.2017

	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Reports de primes	53 319 900	3 640 733	49 679 167
Provisions pour sinistres en cours	1 464 097 817	86 148 466	1 377 949 351
Autres provisions techniques	309 718 425	0	309 718 425
Réserves mathématiques	221 907 680	0	221 907 680
Provisions pour parts d'excédents contractuels	45 731 221	0	45 731 221
Provisions pour fonds d'excédents	27 810 672	0	27 810 672
Total	2 122 585 715	89 789 199	2 032 796 516

12. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2016	60 000 000	60 000 000	350 000 000	76 754 458	546 754 458
Dividendes versés en 2017				-45 000 000	-45 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution fonds de part. pour rétrocession				-31 000 000	-31 000 000
Bénéfice				79 523 201	79 523 201
Etat au 31.12.2017	60 000 000	60 000 000	350 000 000	79 677 659	549 677 659
Dividendes versés en 2017				-49 000 000	-49 000 000
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					0
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution fonds de part. pour rétrocession				-30 000 000	-30 000 000
Bénéfice				77 348 535	77 348 535
Etat au 31.12.2018	60 000 000	60 000 000	350 000 000	77 426 194	547 426 194

2018
13. Ventilation réassurance acceptée

	Affaires directes	Réassurance	Brutes
Primes brutes	895 882 244	12 452 483	908 334 726
Variation des reports de primes	-1 951 683	-301 126	-2 252 809
Autres produits de l'activité d'assurance	187 940		187 940
Total des produits de l'activité technique d'assurance	894 118 501	12 151 357	906 269 857
Charges des sinistres : montants payés bruts	599 607 247	7 409 617	607 016 864
Variation des provisions techniques	15 778 372	329 241	16 107 613
Charges des sinistres pour compte propre	615 385 619	7 738 858	623 124 477
Frais d'acquisition et de gestion	274 162 824	2 569 472	276 732 296
Frais d'acquisition et de gestion pour compte propre	274 162 824	2 569 472	276 732 296
Autres charges techniques pour compte propre	15 353 589	1 405 183	16 758 773
Total des charges de l'activité technique	904 902 032	11 713 514	916 615 546

2017

	Affaires directes	Réassurance	Brutes
Primes brutes	867 910 774	12 012 802	879 923 576
Variation des reports de primes	-83 504	-57 339	-140 843
Autres produits de l'activité d'assurance	181 200		181 200
Total des produits de l'activité technique d'assurance	868 008 470	11 955 463	879 963 933
Charges des sinistres : montants payés bruts	596 567 793	7 671 111	604 238 904
Variation des provisions techniques	10 799 049	-217 404	10 581 645
Charges des sinistres pour compte propre	607 366 842	7 453 707	614 820 549
Frais d'acquisition et de gestion	201 497 228	2 382 033	203 879 261
Frais d'acquisition et de gestion pour compte propre	201 497 228	2 382 033	203 879 261
Autres charges techniques pour compte propre	16 188 905	1 017 605	17 206 510
Total des charges de l'activité technique	825 052 975	10 853 345	835 906 320

14. Variation des provisions techniques d'assurances

	2018	2017
Provisions pour sinistres en cours	-17 066 105	-21 215 285
Autres provisions techniques	28 220 356	3 355 212
Réserves mathématiques	3 405 849	27 739 810
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1 547 513	701 908
Total	16 107 613	10 581 645

15. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs	2018	2017
1) Produits des placements		
Biens immobiliers	19 279 886	18 518 603
Titres à revenus fixes	26 145 876	25 603 004
Prêts	7 091 464	7 513 339
Hypothèques	4 306 624	4 433 816
Actions	3 090 991	11 432 027
Autres placements	5 027 997	3 595 263
Total	64 942 839	71 096 051
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	2 416 832	1 072 984
Titres à revenus fixes	1 036 800	1 155 135
Actions	1 164 516	3 982 262
Autres placements	57 345 730	26 073 641
Total	61 963 877	32 284 022
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	5 936 240	56 385
Titres à revenus fixes	10 120 641	12 723 489
Actions	3 498 894	16 215 374
Autres placements	19 962 312	49 690 948
Total	39 518 087	78 686 196
Total produits des placements	166 424 803	182 066 269
16. Détails des charges des placements ventilés par classe d'actifs	2018	2017
1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	2 656 789.33	6 442 351.78
Titres à revenus fixes	3 587 573.28	2 504 686.06
Hypothèques	1 724.85	0.00
Actions	4 310 899.18	2 273 558.72
Autres placements	15 816 493.04	53 795 093.96
Total	26 373 479.68	65 015 690.52
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	104 993.65	1 246 097.75
Titres à revenus fixes	11 199 977.62	10 307 848.25
Actions	1 226.06	216 126.61
Autres placements	1 411 261.93	4 011 149.57
Total	12 717 459.26	15 781 222.18
3) Intérêts passifs et frais de gestion		
Intérêts passifs	3 837 451.81	3 975 325.19
Frais de gestion	5 751 363.62	7 105 321.62
Total	9 588 815.43	11 080 646.81
Total charges des placements	48 679 754.37	91 877 559.51

17. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 22 mars 2019.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de CHF)

	2018
Solde disponible	
Bénéfice de l'exercice	77 348 535
Solde ancien reporté	77 659
Solde disponible	77 426 194
Proposition du Conseil d'administration	
Dividende ordinaire	40 000 000
Dotation au fonds d'excédents	35 000 000
Complément à nos institutions de prévoyance et dons divers	600 000
Solde à reporter	1 826 194
Soit au total	77 426 194

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

**Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »**

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indications en millions

	Total		Affaires direct							
			Accident		Maladie		Véhicule à moteur		Tran	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1 Primes brutes	879.9	908.3	156.3	158.4	173.1	188.9	326.7	332.4	1.7	
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-37.1	-39.3	-4.9	-4.6	-0.1	-0.2	-2.4	-3.6	-	
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	842.9	869.1	151.4	153.8	173.0	188.7	324.3	328.8	1.7	
4 Variations des reports de primes	-0.1	-2.3	0.4	-	0.1	-	-0.1	-0.3	-	
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	-0.1	0.3	-	-	-	-	-	-	-	
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	842.6	867.1	151.8	153.8	173.1	188.7	324.2	328.5	1.7	
7 Autres produits de l'activité d'assurance	0.2	0.2	-	-	-	-	0.2	0.2	-	
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	842.8	867.3	151.8	153.8	173.1	188.7	324.4	328.7	1.7	
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-604.2	-607.0	-113.4	-110.1	-159.5	-160.4	-213.5	-216.7	-0.4	
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	17.3	15.9	0.1	-0.7	0.1	-	-0.2	1.8	-	
11 Variations des provisions techniques	-10.6	-12.8	-21.3	-3.4	15.0	-10.0	0.2	3.7	-0.3	
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	3.7	0.4	-1.3	8.3	0.1	-0.1	-1.7	-7.3	-	
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations										
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-593.8	-603.5	-135.9	-105.9	-144.3	-170.5	-215.1	-218.5	-0.7	
15 Frais d'acquisition et de gestion	-203.9	-276.7	-22.2	-31.1	-22.9	-33.4	-82.4	-111.9	-0.5	
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	5.0	6.0	-	-	-	-	-	-	-	
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-198.9	-270.7	-22.2	-31.1	-22.9	-33.4	-82.4	-111.9	-0.5	
18 Autres charges techniques pour propre compte	-16.7	-16.6	-1.6	-1.6	-6.8	-7.5	-0.1	-0.2	-	
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-809.4	-890.8	-159.7	-138.7	-174.0	-211.4	-297.7	-330.6	-1.2	
20 Produits des placements	182.1	166.4								
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-91.9	-48.7								
22 Résultat des placements (20 + 21)	90.2	117.7								
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-	-								
24 Autres produits financiers	57.1	30.7								
25 Autres charges financières	-81.4	-46.4								
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	99.3	78.5								
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-	-								
28 Autres produits	-	-								
29 Autres charges	-	-								
30 Produits / charges extraordinaires	-	-								
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	99.3	78.5								
32 Impôts directs	-19.8	-1.2								
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	79.6	77.3								

Assurances en Suisse							Affaires directes à l'étranger		Affaires indirectes													
Sport	Incendie, DN, dom. mat.		RC générale		Autres branches		Ensemble		Personal accident		Health		Motor		Marine, aviation, transp.		Property		Casualty		Miscellaneous	
	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1.7	133.6	138.0	66.7	66.4	9.8	10.0	-	-	0.6	0.8	0.1	0.1	0.4	0.5	-	-	5.6	6.1	-	-	5.2	5.0
-	-19.9	-21.1	-3.3	-3.4	-6.4	-6.4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.7	113.7	116.9	63.4	63.1	3.4	3.6	-	-	0.6	0.8	0.1	0.1	0.4	0.5	-	-	5.6	6.1	-	-	5.2	5.0
-	-1.0	-1.6	0.5	-0.1	-	-	-	-	0.1	-0.1	-	-	-	-0.1	-	-	-0.2	-0.2	-	-	0.0	-0.0
-	-0.1	0.3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.7	112.6	115.7	63.8	63.0	3.4	3.6	-	-	0.7	0.7	0.1	0.1	0.4	0.5	-	-	5.4	5.9	-	-	5.2	4.9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.7	112.6	115.7	63.8	63.0	3.4	3.6	-	-	0.7	0.7	0.1	0.1	0.4	0.5	-	-	5.4	5.9	-	-	5.2	4.9
-0.8	-72.2	-72.4	-29.9	-30.6	-7.7	-8.6	-	-	-0.2	-0.3	-	-	-0.3	-0.3	-	-	-3.3	-4.0	-	-	-3.9	-2.8
-	12.0	9.2	0.3	-0.1	4.9	5.7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-2.8	-4.7	-1.5	1.9	-	0.2	-	-	-	-0.1	-0.2	-0.1	-	-	-	-	-	-0.4	-	-	0.4	0.2
-	-1.0	0.4	7.7	-0.8	-	-0.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-0.8	-64.0	-67.5	-23.4	-29.6	-2.8	-2.9	-	-	-0.2	-0.3	-0.2	-0.1	-0.3	-0.3	-	-	-3.3	-4.3	-	-	-3.5	-2.6
-0.6	-47.6	-62.5	-25.4	-33.4	-0.5	-1.3	-	-	-0.3	-0.4	-	-	-0.1	-0.1	-	-	-2.0	-2.0	-	-	-	-
-	4.8	5.7	-	-	0.2	0.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-0.6	-42.8	-56.7	-25.4	-33.4	-0.4	-1.1	-	-	-0.3	-0.4	-	-	-0.1	-0.1	-	-	-2.0	-2.0	-	-	-	-
-	-5.2	-4.2	-2.5	-1.8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-0.1	-0.1	-	-	-0.3	-1.2
-1.4	-112.0	-128.4	-51.3	-64.8	-3.2	-4.0	-	-	-0.5	-0.7	-0.2	-0.1	-0.4	-0.5	-	-	-5.4	-6.4	-	-	-3.8	-3.8

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

Monnaie : CHF
Indications en millions

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'713.0		1'617.5
	Déductions	-373.3		-331.9
	Fonds propres de base	1'339.7		1'285.7
	Capital complémentaire	-		-
	CPR	1'339.7		1'285.7

		Clôture ex. préc. Mio. CHF	Adaptations ex. préc. Mio. CHF	Clôture ex. ss revue Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	279.1		268.9
	Risque de marché	185.4		197.6
	Effets de diversification	-128.6		-106.4
	Risque de crédit	81.4		81.0
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	72.4		61.4
	Capital cible	489.7		502.7

		Clôture ex. préc. en %	Adaptations ex. préc. en %	Clôture ex. ss revue en %
Quotient SST		333.0%		299.5%

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF
 Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	808.4		825.1
	Participations	30.0		-
	Titres à revenu fixe	1'094.8		1'169.7
	Prêts	407.8		378.7
	Hypothèques	253.5		246.1
	Actions	70.9		56.5
	Autres placements	409.3		421.5
	Placements collectifs de capitaux	229.5		165.8
	Placements alternatifs de capitaux	179.8		234.5
	Autres placements de capitaux	-		21.2
Total des placements	3'074.6		3'097.6	
Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds	-		-	
Créances issues d'instruments financiers dérivés	4.1		25.6	
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	220.7		251.0
	Créances issues des activités d'assurance	13.4		13.5
	Autres créances	134.1		69.4
	Autres actifs	131.1		118.9
Total des autres actifs	499.4		452.7	
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	3'578.0		3'576.0

Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	1'540.4		1'560.5
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-		-
	Assurance directe: assurance dommages	1'540.4		1'560.5
	Assurance directe: assurance-maladie	-		-
	Assurance directe: assurance-vie liée à des parts de fonds	-		-
	Assurance directe: autres affaires	-		-
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-		-
	Réassurance active: assurance dommages	-		-
	Réassurance active: assurance-maladie	-		-
	Réassurance active: assurance-vie liée à des parts de fonds	-		-
	Réassurance active: autres affaires	-		-
	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	-90.6		-94.8
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-		-
	Assurance directe: assurance dommages	-90.6		-94.8
	Assurance directe: assurance-maladie	-		-
	Assurance directe: assurance-vie liée à des parts de fonds	-		-
	Assurance directe: autres affaires	-		-
Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-		-	
Réassurance active: assurance dommages	-		-	
Réassurance active: assurance-maladie	-		-	
Réassurance active: assurance-vie liée à des parts de fonds	-		-	
Réassurance active: autres affaires	-		-	
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	12.4		4.3
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers	-		-
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	-		3.6
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	7.4		7.7
	Engagements issus des activités d'assurance	80.5		25.5
Autres passifs	315.0		451.7	
Somme valeur estimative plus valeur proche du marché	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'865.0		1'958.4

	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	1'713.0		1'617.5
--	--	----------------	--	----------------

